



DECISION N° 022 TD/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2019 du 04 FEV 2019
Portant attribution du marché relatif à la souscription de polices
d'assurance automobile par EDC», Objet de l'Appel d'Offres National
Ouvert N°007/AONO/EDC/CIPM/2018 du 26 novembre 2018

« En procédure d'urgence.

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC);

Vu le Décret N° 2006/407 du 29 Novembre 2006, portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu La Résolution N° 120/CA/EDC du 09 novembre 2018 portant Règles Internes de passation, d'exécution et de contrôle des Marchés de EDC ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/EDC/CIPM/2018 du 26 novembre 2018 pour la souscription de polices d'assurance automobile par Electricity Development Corporation (EDC) en procédure d'urgence ;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 30 janvier 2019 à l'examen du rapport final d'analyse des offres relatives à l'Appel d'offres sus visé ;

Vu la proposition d'attribution formulée par la Commission Interne de Passation de Marchés de EDC,

DECIDE :

Article 1^{er}: L'entreprise **NSIA ASSURANCES CAMEROUN**, B.P : 2759 Douala, Tél. : (237) 233 43 31 13/ 233 43 31 18 /233 50 27 00 Fax: (237) 233 43 32 10 est attributaire du marché relatif à la souscription de polices d'assurance automobile par Electricity Development Corporation « en procédure d'urgence », pour un montant global, Toutes Taxes Comprises (TTC) de **45 363 715 (quarante-cinq millions trois cent soixante-trois mille sept cent quinze) FCFA**, comprenant, au titre de l'exercice 2019, une tranche ferme d'un montant TTC de **23 221 232 (vingt-trois millions deux cent vingt un mille deux cent trente-deux)** pour un délai d'exécution de **12 (douze) mois** et, au titre de l'exercice 2020, une tranche conditionnelle d'un montant **TTC de 22 142 483 (vingt-deux millions cent quarante-deux mille quatre cent quatre-vingt-trois)** pour un délai d'exécution de **12 (douze) mois**.



**ELECTRICITY
DEVELOPMENT
CORPORATION**

**RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
REPUBLIC OF CAMEROON**

Article 2 : Le Directeur Général de **NSIA ASSURANCES CAMEROUN** ou son **représentant dûment mandaté** est invité à se présenter au siège de la société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés, 6^{ème} étage, porte 606**, pour l'établissement dudit marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.



Dr. Théodore NSANGOU

Ampliations :

- CA
- ARMP
- MINMAP
- CIPM/EDC
- Contribuable
- SM/EDC